



## Assurance-vie : quelles opportunités en 2009 ?

[ 06/02/09 - 15H25 ]



**Avec la baisse de la rémunération de l'épargne à court terme et notamment du Livret A à 2,50%, l'assurance-vie retrouve un certain charme. Faut-il se laisser séduire ? Quelles sont ses contraintes mais aussi ses**

**avantages ? La rémunération servie sur les fonds en euros ne va-t-elle pas baisser encore ? Quelle stratégie adopter vis-à-vis des fonds à risques, dits en unités de compte ? Didier Ledeur, directeur général de GMF Vie, et Benoist Lombard, associé-gérant chez Witam, ont répondu à vos questions mardi 10 février de 15h30 à 16h30. Consultez le compte-rendu ci-dessous.**

**melle\_camus: Assurance-vie par ci, assurance-vie par là. A en croire les articles, dossiers et autres chats, l'assurance-vie est la star des produits financiers. S'agit-il vraiment du plus performant ?**

D\_Ledeur\_B\_Lombard: DL: Plusieurs éléments de réponse: quel est déjà votre objectif à vous? Quel usage attendez-vous de votre contrat? Il faut définir un horizon de gestion et votre appétence au risque. En fonction de cela, vous allez pouvoir choisir non seulement un contrat d'assurance vie, mais un ou plusieurs supports financiers à l'intérieur du contrat.

BL: Tout dépend s'il s'agit d'un contrat mono-support ou multi-support. Pour cette dernière catégorie, le nombre d'unités de compte, donc de Sicav, éligible au contrat vous offre une grande variété d'investissements et donc de performances, l'assurance-vie est une star, incontestablement de par la variété des investissements éligibles au contrat.

**mitsi49: Nous disposons actuellement de deux contrats d'assurance-vie chez un assureur et dans une banque + des liquidités en livret A et LDD pour un montant supérieur à 18.000 euros. Il est possible que la vente de notre appartement se fasse pour un montant de 100.000 euros. Que me conseillez-vous de faire sachant que je serai en retraite le 1er mai prochain ?**

D\_Ledeur\_B\_Lombard: DL: Quels sont vos objectifs? Avez-vous besoin des liquidités générées par ce placement dès votre départ à la retraite? Suite à la vente de votre bien, serez-vous

propriétaire ou locataire? Une analyse patrimoniale préalable s'avère nécessaire.

**orquin: Est-ce le bon timing pour opérer des arbitrages en faveur des supports en unités de comptes (quitter le support en euros pour orienter l'épargne vers des supports en unités de comptes) ? Dans l'affirmative, dans quelles proportions (70/30, 50/50, 30/70 ou 100%) ?**

D\_Ledeur\_B\_Lombard: BL: Qui dit supports en unités de comptes dit OPCVM dont la gestion peut aller de 100% actions à 100% monétaire. S'il s'agit d'actions, il nous semble un peu prématuré d'investir sur les marchés fortement volatils. Bien entendu, cette réponse est à nuancer en fonction d'horizon de gestion et du risque souhaité, et du besoin des liquidités que générera ce placement.

DL: Tout dépend, avez-vous besoin de cet argent dans 6 mois, dans un an, dans deux ans, dans cinq ans...? En fonction de la réponse à cette question les choses sont complètement différentes par rapport à l'opportunité d'aller sur ces supports et la proportion à leur consacrer dans la répartition risque/sécurité.

**Pascal mANLAY: Pensez-vous que l'exonération d'impôt sur les bénéfices après 12 ans de détention d'un contrat d'assurance-vie, souhaitée par la FFSA, a des chances d'être acceptée par le gouvernement ?**

D\_Ledeur\_B\_Lombard: DL: Aujourd'hui le gouvernement n'a pas l'air très disposé à l'accepter, ne serait-ce que parce que ça obérerait ses recettes futures. S'il l'acceptait ce ne serait qu'en échange d'une contrepartie.

BL: La politique fiscale actuelle vise à essayer de boucler le budget et je rejoins M.Ledeur.

**Mathias: Que pensez-vous des offres de certains assureurs qui proposent un taux garanti (5% brut par exemple) jusqu'en janvier 2010 pour un investissement un réaliser avant fin mars ?**

D\_Ledeur\_B\_Lombard: BL: Les assureurs sont à la recherche de nouveaux contrats et offrent des taux majorés afin de capter une nouvelle clientèle. La vraie question est la performance du fonds en euros sur une durée à long terme, plus que la performance offerte la première année.

DL: Ce sont des offres d'appel ; est-ce que l'année prochaine vous irez souscrire un autre nouveau contrat ailleurs pour bénéficier d'une nouvelle offre d'appel ?

**lfort\_2: GMF Vie va-t-elle innover en 2009? Proposer des produits "spécial crise"?**

D\_Ledeur\_B\_Lombard: DL: Déontologiquement, je ne peux que vous inviter à vous rendre sur le site [www.gmf.fr](http://www.gmf.fr)

**orquin: J'ai souscrit un contrat multisupport il y a un 1 ans et demi. Or, celui-ci n'est plus commercialisé depuis 4 mois. Le rendement du contrat en euros est passé de 4,4 % à 4% pour 2008. Je crains donc qu'il soit délaissé au profit du petit nouveau et que le rendement ne dépasse plus les 4%, voire diminue sur le long terme. Par ailleurs, les performances des supports en unités de**

### **comptes me semblent médiocres. Est-ce une bonne idée que de racheter totalement ou partiellement mon capital pour aller vers d'autres horizons ?**

D\_Ledeur\_B\_Lombard: BL: Le rendement de 4% a-t-il été celui offert sur l'ensemble des contrats multisupports commercialisés par l'émetteur ? si tel est le cas, la baisse de rémunération en 2008 de votre contrat correspond peu ou prou à celle constatée sur l'ensemble de la place. Si non, vérifiez l'impact fiscal du rachat de ce contrat versus le nouveau taux qui pourrait vous être offert (gain supplémentaire versus 4%).

DL: Là encore plusieurs questions: quel montant d'investissement avez-vous réalisé dessus? Si c'est un investissement marginal par rapport à votre patrimoine, les conséquences de la perte ou financière ou de l'antériorité fiscale sont moindres. Est-ce que l'investissement est tout en euros ou réparti sur les unités de comptes? De toute façon, regardez les performances de votre contrat dans le temps et comment sa rémunération a-t-elle évolué les années passées, pas seulement en 2007 et 2008.

### **cazal: Est ce que les assurances- vie en euro sont sûres? Est ce que les assureurs sont solides ?**

D\_Ledeur\_B\_Lombard: BL: La construction de la performance d'un fonds en euros diffère sensiblement de la construction de la performance obtenue sur un marché financier (obligations ou actions). De la sorte, la rémunération des fonds en euros est décorrélée de la performance des marchés financiers au titre d'une année. La linéarité de la performance du fonds en euros ne masquera que partiellement à terme la crise actuelle.

DL: Par construction, votre contrat euros vous offre la garantie de votre capital. Cette garantie sur tous les autres types de supports financiers est considérée comme une option et est pricée. Par ailleurs, les assureurs doivent répondre à des obligations en matière de solvabilité, donc de solidité financière et aujourd'hui ils n'ont aucun problème dans ce domaine.

### **lfort\_2: Quels sont les avantages de l'assurance-vie pour une année difficile comme 2009 ?**

D\_Ledeur\_B\_Lombard: DL: Les avantages de l'assurance vie sont ses avantages habituels: une performance attractive assortie de sécurité pour ceux qui le souhaitent, ou un choix plus risqué pour ceux dont c'est la sensibilité. Cette période de crise va peut être permettre de redécouvrir la valeur et l'intérêt de ces avantages.

BL: Au plan fiscal l'assurance vie demeure toujours un havre de paix, tandis qu'au plan financier la rémunération d'un investissement sans risque est attractive (fonds euros) et le choix d'un contrat multisupport multigestionnaire permet de diversifier la gestion de son épargne. Pour peu qu'il soit intelligemment conseillé.

### **patosim: Le fait que les rendements annoncés avant l'annonce de la baisse du taux du livret A, soient plus hauts que ceux annoncés après, ajouté aux rendements ridicules offerts sur les anciens contrats (clients captifs du fait de la non-transférabilité des contrats), fait peser quelques doutes sur l'honnêteté des assureurs... Quels conseils proposez-vous pour obtenir quelques garanties au moment de signer un contrat ?**

D\_Ledeur\_B\_Lombard: DL: De toute façon tout le monde savait que le Livret A allait baisser et depuis plusieurs semaines, on savait même à peu près à quel niveau il se situerait. Le fait que

ce soit les plus hauts rendements qui aient été annoncés les premiers tient simplement aux stratégies de communication des assureurs. Lisez-bien le contrat et renseignez-vous sur la politique commerciale passée de votre assureur.

BL: Lisez les conditions générales du contrat, renseignez vous sur la notation de l'assureur, la taille de son actif garanti, le nombre d'unités de comptes éligibles. Bref, réalisez une vraie analyse de l'offre qui vous est proposée.

**gavigniaux: La gmf-vie, qui a encore fourni 4,40% en 2008, après trois années à 4,55%, s'engage sur un taux minimum de 3% pour 2009.... Quel est le taux de rendement réel que l'on peut escompter raisonnablement pour cette année ?**

D\_Ledeur\_B\_Lombard: DL: Interrogez directement la GMF-vie sur son site ([www.gmf.fr](http://www.gmf.fr)). Je ne veux pas abuser de l'hospitalité qui m'est offerte par "Les Echos".

**Scooby: Bonjour, j'ai souscrit mi-2007 20.000 euros sur une assurance-vie multisupport (Vivaccio), avec 30 % en Unités de Compte... ces 30% ont perdu la moitié de leur valeur. Est-il encore temps d'arbitrer ce qu'il reste vers le fonds euros?**

D\_Ledeur\_B\_Lombard: DL: On peut très raisonnablement se dire que les marchés actions finiront par remonter. La question est quand et à quel rythme. Au delà de cela, est-ce que ce rythme et cet horizon de temps sont compatibles avec le besoin que vous avez d'utiliser cet argent? Si vous avez le temps d'attendre cette remontée, il est dommage d'arbitrer sur une perte qui sera irrémédiablement consolidée.

BL: Là encore, la notion de temps est fondamentale. Cliqueter une perte de 50% dans le contexte actuel s'avérera vraisemblablement préjudiciable sur un horizon moyen long terme. Si vous vous inscrivez sur cet horizon, et sauf à ce que l'unité de compte en question ne soit pas pertinente dans sa gestion future, mieux vaut conserver.

**CAT: Pourquoi s'engager pour 8 ans (sortie sans taxation) ou même pour 5 ans dans des assurances -vie en euros dont le rendement va forcément baisser du fait de la baisse des taux de la BCE, même si c'est progressif ?**

**Pourquoi n'y a-t-il pas des assurances vie offrant des poches distinctes, obligations convertibles, ou obligations indexée sur l'inflation (qui un jour ou l'autre reviendra après tous ces emprunts d'état et privés) ?**

D\_Ledeur\_B\_Lombard: BL: Dans la mesure où la BCE baisserait encore ses taux, le rendement 2008 et vraisemblablement 2009 des fonds euros s'avère et s'avérera intéressant. De nombreux contrats d'assurance vie comportent des unités de comptes indexées sur des obligations (privées ou d'Etat), des OC voire des obligations indexées sur l'inflation.

DL: Rappelons que les durées fiscales ne sont qu'indicatives et absolument pas bloquantes sur un contrat comme l'assurance vie.

BL: Rappelons aussi qu'à l'issue de la quatrième année, le taux de taxation en cas de rachat (27,1 % à date) est inférieur au taux du prélèvement forfaitaire libératoire applicable en cas de détention d'un titre vif, ainsi qu'au taux de taxation des plus-values (30,1%).

**cat\_1: CAT Pourquoi s'engager pour 8 ans alors que les obligations en direct peuvent apporter plus ? Actuellement certaines obligations rapportent de 6 à**

**8%. De plus, elles sont plus faciles a vendre sur le marché secondaire puisqu'il n'y a pas de délai de détention à respecter.**

D\_Ledeur\_B\_Lombard: DL: Si vous voulez comparer les deux formes de placement, assurance vie et obligations en direct, prenez en compte tous les critères et pas seulement la performance apparente. Votre contrat euros vous offre la garantie en capital, votre obligation également au terme... Sous réserve que l'émetteur soit encore là à l'échéance. Attention au choix de la signature.

BL: Vous parlez d'obligations corporate. Le risque de signature repose sur un émetteur privé et donc le remboursement de votre obligation voire même sa rémunération repose sur la solidité de l'émetteur. On ne peut comparer un actif garanti légalement à celui émis par une société privée.

**mail007: Après la baisse généralisée des actions type "pays émergents" toutes zones confondues, est-il temps, dans le cadre de l'assurance-vie, de se repositionner à l'achat sur ce type de support ? Si, selon vous, il est trop tôt pour le faire, quand faudra t-il le faire ?**

D\_Ledeur\_B\_Lombard: BL: Les zones de croissance économique sont toujours plus importantes dans les pays émergents que dans nos vieilles nations. Néanmoins, leur survalorisation a eu comme effet une volatilité accrue en 2008 et une baisse corrélative. Revenir aujourd'hui sur ce type d'actif ne peut se comprendre que pour une part mesurée de son patrimoine et sur un horizon de gestion nécessairement long.

DL: Dans le cadre de l'assurance vie ou en direct, la question demeure la même . Et notamment attention de bien intégrer dans votre choix des choses aussi simples que le risque politique ou le risque de change.

**Hervé: Quelle recommandation feriez-vous concernant la répartition d'un portefeuille diversifié type, prudent, ou équilibré ? Fonds en euros, Obligations, Actions, Matières premières ?**

D\_Ledeur\_B\_Lombard: DL: Chaque épargnant a sa propre appréciation et sa propre conception de ce qu'est la prudence. Tout le monde ne met pas la même chose derrière les notions de prudence ou d'équilibre ou de risque. Une même répartition suivant l'horizon de temps qu'on se donne pourra être considérée comme prudente ou au contraire comme risquée.

BL: Combien êtes vous prêt à perdre et à quel horizon ? L'explosion de la volatilité des marchés en 2008 amène nécessairement l'investisseur à s'interroger sur son appétence au risque. A date un investissement prudent ne peut se concevoir sans un investissement massif sur un fonds euros.

**carerra4s: quelles sont les compagnies qui permettent d'intégrer des parts de SCPI dans la coquille assurance-vie ? Est-ce une bonne idée de le faire dans la conjoncture actuelle ?**

D\_Ledeur\_B\_Lombard: DL: Déontologiquement nous vous invitons à analyser le marché, via les comparateurs et les sites des assureurs . Visez-vous explicitement les SCPI ou recherchez-vous d'une manière plus générale de la pierre papier, des foncières, des actions immobilières?

BL: De nombreuses compagnies d'assurance acceptent d'intégrer des parts de SCPI dans leurs contrats. La performance passée de tels investissements là encore ne préjuge pas de leurs performances futures.

Nous vous remercions de votre participation.

**A lire en complément dans la rubrique "Finances personnelles" :**

Assurance-vie : par quoi remplacer les fonds en euros ?

Assurance-vie en euros : les 20 meilleurs rendements pour 2008

Assurance-vie : les rendements de la Banque postale en forte baisse

Assurance-vie : sous la menace de contentieux,

Assurance-vie : près de 1 milliard de pertes potentielles pour les assureurs,

Assurance-vie : quels taux minimum garantis pour 2009 ?

Livrets A et autres : les taux d'intérêts applicables au 1er février,

Livrets réglementés : ceux qui font mieux que le Livret A,

Épargne à court terme : où placer ses économies ?

Livret A : quelle est la meilleure offre ?

Livret A : le mode d'emploi,

Livret A : la rémunération pourrait tomber à 1,75% au 1er mai 2009,

Livret A : le taux finalement ramené à 2,50% au 1er février,

Livret A : comment en tirer le meilleur parti ?

Livrets et comptes rémunérés : la rémunération baisse aussi,

Comptes à terme : les rémunérations divisées par deux

L'assurance-vie souffre de l'explosion du Livret A,

DOSSIER SPECIAL "Impôts : ce qui change en 2009",

[Réagir à cet article](#)

Tous droits réservés - Les Echos 2009